

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 16-335-1924 nommant des membres ad hoc du Conseil d'administration de la colonie.

n° 16-335-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 octobre 1924

Numéro JO
n° 335 du 31/10/1924

Date du numéro
31 octobre 1924

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vule décret du 11 mars 1917 portant réorganisation du Conseil d'administration de la colonie

Vul'absence simultanée de deux membres titulaires et des membres suppléants du Conseil d'administration,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— MM. Clermont, agent général de la Compagnie de l' « Afrique orientale », et de Laage de Meux, agent de la Compagnie des Messageries Maritimes, sont nommés membres ad hoc du Conseil d'administration pour sa séance du 30 octobre 1924.
Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.